



INFO LOCALE

VENUE TENIR SON PREMIER MEETING CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES HIER À ARLES, LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA CGT S'EST FERMEMENT OPPOSÉE AU PROJET DE LA MUNICIPALITÉ VISANT À DÉPLACER LES LOCAUX DE L'UNION LOCALE AU SEIN DE LA BOURSE DU TRAVAIL.

Sophie Binet fait front avec la CGT pour sauver sa Bourse du travail

Arles était hier la capitale de la contestation sociale et syndicale. Dans le cadre de la poursuite de leur lutte pour la défense de leurs locaux à la Bourse du travail, toutes les organisations de la CGT (Confédération, Union départementale, Comité régional, Union locale) ont décidé de faire du 25 mars à Arles une journée de mobilisation en présence de Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT.

"Nous sommes honorés de la venue de Sophie Binet à Arles. Nous avons commencé par une assemblée générale des syndicats CGT du territoire de l'Union locale qui a fait salle comble, avec une centaine de camarades. Nous avons échangé sur la lutte que nous menons pour conserver nos locaux historiques, puisque le maire souhaite nous en chasser alors qu'on les occupe depuis 125 ans. Un combat qui a été mis en lien avec la bataille que nous menons également contre le texte sur les retraites", a d'abord assuré Nicolas Bourcy, secrétaire général de l'Union locale CGT d'Arles, lors d'une conférence de presse organisée symboliquement à la Bourse du travail.

"La CGT ne se laissera pas faire"

Sophie Binet a quant à elle tenu à "apporter toute sa solidarité à l'Union locale d'Arles, qui se bat pour défendre sa Bourse du travail. Mon message, c'est de dire à Monsieur le maire que la CGT ne se laissera pas faire." Pour la secrétaire générale du syndicat, "ce n'est pas seulement de l'Union locale d'Arles qu'il s'agit, mais de tous les syndicats d'Arles et du département, et au-delà de l'enjeu de toute la CGT". Elle estime en effet que "ce n'est pas seulement une question de locaux qui se joue ici, mais une question d'intérêt général et d'utilité publique". La syndicaliste n'a en effet pas manqué de "rappeler que la CGT reçoit des centaines de salariés pour les défendre individuellement et les accompagner dans leurs démarches". Une Bourse du travail qui est aussi selon elle un lieu de culture et de solidarité pour tous les Arlésiens.

"Sans la CGT, l'Union locale ne serait plus là depuis longtemps, c'est elle qui s'est battue il y a 40 ans pour empêcher la démolition de cette Bourse du travail, et il y a 20 ans pour obtenir sa rénovation, rappelle Sophie Binet, estimant que plutôt que de nous expulser, le maire devrait nous remercier d'avoir sauvé ce lieu indispensable au patri-

moine de la commune." Elle a martelé qu'Arles est une ville d'histoire marquée par la lutte sociale, que cette Bourse du travail symbolise. Au lieu de ça, "à la place des 400 m² que nous occupons, ce que nous propose le maire d'Arles, c'est trois bureaux de 11 m², dont deux sans fenêtre". Une décision "inacceptable" pour le syndicat, qui juge que cela montre bien que Patrick de Carolis "a un problème avec la CGT". "Cela fait 125 ans que nous sommes ici, en 125 ans, la CGT a toujours été présente pour défendre la démocratie. Le seul qui a osé expulser la CGT de ses locaux, c'est Pétain, sous le régime de Vichy. Nous appelons donc le maire à ouvrir le dialogue", a lancé la secrétaire nationale du syndicat. Jean-Frédéric Déjean, secrétaire de la section locale du PCF, estime pour sa part que la venue d'une figure nationale telle que Sophie Binet est importante puisqu'elle "donne de l'écho à la lutte actuellement menée pour la défense de la Bourse du travail face à un maire qui tente de minimiser son acte et s'enferme dans une sorte de déni. Il avance qu'il assure un relogement mais on a vu dans quelles conditions", fustige le conseiller d'opposition.

Pour Patrick de Carolis, le syndicat est "hors la loi"

Un maire qui assure avant tout que malgré son appel au dialogue hier, "Madame Binet n'a pas pris la peine de l'appeler ou de le rencontrer". "Je ne souhaite pas que l'Union locale de la CGT s'en aille, mais la déplacer à l'intérieur du bâtiment. Je propose même à l'Union locale de FO et celle de la CFDT de rejoindre la CGT et donc de donner tout son sens à la Bourse du travail", martèle Patrick de Carolis. "Aujourd'hui, ils bénéficient de 399 m² entièrement pris en charge par la mairie, autrement dit par les Arlésiens. Cela coûte à la municipalité autour de 45 000 euros par an. Est-ce qu'ils ont besoin de 400 m² ? Je n'en suis pas sûr, je suis même certain que non", estime

l'édile. Le maire assure que ce sont 168 m², constitués à la fois de bureaux et de salles de réunion mutualisées pour l'ensemble des syndicats, qui seront mis à la disposition de l'Union locale de la CGT s'ils signent la convention d'occupation qui leur est proposée. "Des bureaux que les autres unions locales syndicales ont décidé de prendre donc ce n'est pas inhumain. Qu'on ne vienne pas me dire qu'ils seront mal logés, tout sera neuf."

Pour le maire, l'Union locale de la CGT "a décidé de rester sur une position inacceptable en estimant qu'ils sont chez eux. Ils ne sont pas chez eux, ils sont chez les Arlésiens."

Le Premier magistrat rappelle que sa volonté était de déplacer l'office de tourisme, actuel-

lement situé dans un endroit "qui n'est pas digne d'un office de tourisme pour une ville comme Arles", dans le rez-de-chaussée de la Bourse du travail.

Depuis mars 2024, aucune convention ne lie l'Union locale de la CGT et la mairie. "Je les considère hors la loi. Ils sont résidents sans titre, donc illégitimes et j'ai par conséquent saisi le tribunal administratif", prévient Patrick de Carolis. Et le maire de conclure : "Madame Binet défend les intérêts de la CGT, moi ceux des Arlésiens."



par Sarah Ugolini

